

L'an DEUX MIL DIX-NEUF, le VENDREDI 29 NOVEMBRE, à 17 h 03, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en cinquième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 20 h 50).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

ANNETTE Gilbert/ LOWINSKY Jacques/ ORPHÉ Monique (arrivée à 18 h 23 au Rapport n° 19/5-024 - partie au Rapport n° 19/5-057)/ MAILLOT Gérald/ VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini/ FRANÇOISE Gérard/ ADAME Brigitte (partie au Rapport n° 19/5-017)/ HOAREAU Jean-François/ CLAIN Claudette/ COUDERC Alain/ FONTAINE Gabrielle/ BELDA David/ PESTEL René Louis/ ISIDORE Marylise/ DELORME Éric/ ANDAMAYE Marie-Annick/ CHOPINET Gérard/ VOLIA-GARNIER Laetitia/ KICHENIN Virgile (arrivé après l'appel nominal à 17 h 12)/ BOMMALAIS Geneviève/ EUPHRASIE Didier (arrivé à 18 h 00 au Rapport n° 19/5-014)/ LESCAT Michel/ SUDNIKOWICZ Christiane/ ASSABY Maximilien (arrivé à 17 h 25 au Rapport n° 19/5-007)/ MAMODE Nourjhan/ CADJEE Ibrahim/ HUMBLOT Nicole/ JAVEL François (parti au Rapport n° 19/5-052)/ DUCHEMANN Yvette/ FIDJI Jean-Claude/ NAILLET Philippe/ BARDINOT Sonia/ VARONDIN Frédéric (parti au Rapport n° 19/5-047)/ BAREIGTS Éricka (partie au Rapport n° 19/5-014)/ ARLANDON Corine/ SILOTIA William/ BÉLIM Audrey/ FOURNEL Dominique (arrivé à 17 h 38 au Rapport n° 19/5-008)/ ANILHA Fernande/ HOARAU Serge (arrivé à 17 h 38 au Rapport n° 19/5-008)/ DOKI-THONON Lisianne (partie au Rapport n° 19/5-042)/ HUBERT Richenel/ TÉCHER Régis/ MOREL Jean-Jacques (arrivé à 17 h 49 au Rapport n° 19/5-011 - partie au Rapport n° 19/5-058)/ LATRA Sylvie/ JEAN-PIERRE Philippe (arrivé à 17 h 19 au Rapport n° 19/5-003)

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

À son départ (20 h 21 / Rapport n° 19/5-057)

ORPHÉ Monique

par DELORME Éric

À son départ (18 h 12 / Rapport n° 19/5-017)

ADAME Brigitte

par MAILLOT Gérald

Pour toute la durée de la séance

HOARAU Brigitte

par FONTAINE Gabrielle

MARCHAU Jean-Pierre

par SUDNIKOWICZ

LOYHER Jeanne

par JAVEL François

(jusqu'au Rapport n° 19/5-052)

À son départ (17 h 58 / Rapport n° 19/5-014)

BAREIGTS Éricka

par LOWINSKY Jacques

Pour toute la durée de la séance

MÉLADE Thierry

par BELDA David

À l'arrivée de son mandataire (17 h 38 / Rapport n° 19/5-008)

LAGOURGUE Michel

par MOREL Jean-Jacques

(jusqu'au Rapport n° 19/5-058)

À l'arrivée de son mandataire (17 h 38 / Rapport n° 19/5-008)

VITRY Faouzia

par FOURNEL Dominique

Pour toute la durée de la séance

HO-SHING Cynthia

par HUBERT Richenel

Les membres présents, au nombre de 46 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

(1)	ANNETTE Gilbert	(Président)	au titre du CCAS de Saint-Denis	Rapport n° 19/5-014
	ANDAMAYÉ Marie-Annick	(délégués/ Ville)		
	BOMMALAIS Geneviève			
	FONTAINE Gabrielle			
	HOAREAU Jean-François			
	LESCAT Michel			
	MAMODE Nourjhan			
	VITRY Faouzia			
	HUBERT Richenel			
	DUCHEMANN Yvette	(lien de parenté)	au titre du Collectif Moufia/ Bois-de-Nêfles	
LOWINSKY Jacques	(lien de parenté)	au titre de Lokal de la Source		
ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre de Run Action		
ANNETTE Gilbert	(lien de parenté)	au titre de l'ANVPR		
ADAMÉ Brigitte	(déléguées/ Ville)	au titre du CRIJ de la Réunion		
VOLIA-GARNIER Laetitia				
ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre du CAP		
ANNETTE Gilbert	(Président)	au titre de la MLN		
KICHENIN Virgile	(délégués/ Ville)			
BÉLIM Audrey				
VOLIA-GARNIER Laetitia				
HOAREAU Jean-François				
(1)	VITRY Faouzia	(Vice-Présidente)	au titre du CÉVIF	
(1)	ANNETTE Gilbert	(Président)	au titre de la CDÉ de Saint-Denis	
	CADJEE Ibrahim	(délégués/ Ville)		
	CHOPINET Gérard			
	CLAIN Claudette			
	ADAME Brigitte			
	HO-SHING Cynthia			
	BOMMALAIS Geneviève	(Vice-Présidente)		au titre de l'ADÉSC
ANDAMAYÉ Marie-Annick	(lien de parenté)	au titre du BCD		
CHOPINET Gérard	(lien de parenté)	au titre du CRGSH		
LOWINSKY Jacques	(lien de parenté)	au titre de Lasours Handball		
COUDERC Alain	(élu délégué)	au titre de l'OMS de Saint-Denis		

KICHENIN Virgile	(délégué/ Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 19/5-018
------------------	------------------	---------------------	---------------------

BELDA David	(délégué/ Ville)	au titre de la SÉDRÉ	Rapport n° 19/5-019
-------------	------------------	----------------------	---------------------

BELDA David	(délégué/ Ville)	au titre de la SÉDRÉ	Rapport n° 19/5-020
-------------	------------------	----------------------	---------------------

CCAS Centre communal d'Action sociale
 CRIJ... Centre régional d'Information Jeunesse de la Réunion
 MLN Mission locale Nord
 CDÉ... Caisse des Écoles de Saint-Denis
 BCD Basket Club dionysien
 OMS Office municipal des Sports
 SÉDRÉ Société d'Équipement du Département de Réunion

ANVPR Association nationale des Visiteurs de Prison de la Réunion
 CAP Club Animation Prévention
 CÉVIF Collectif pour l'Élimination des Violences Intrafamiliales
 ADÉSC Association dionysienne d'Éducative sportive canine
 CRGSH Club Roland Georget Sports Handicap
 SIDR Société immobilière du Département de la Réunion

(1) absente à la séance

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20191129-195012-DE
 Date de télétransmission : 09/12/2019
 Date de réception préfecture : 09/12/2019

ÉLUS INTÉRESSÉS

(suite)

FONTAINE Gabrielle	sur la Colline des Camélias	à titre personnel	Rapport n° 19/5-021
FONTAINE Gabrielle	sur la Colline des Camélias	à titre personnel	Rapport n° 19/5-022
(1) DUCHEMANN Yvette NAILLET Philippe LOYHER Jeanne FRANÇOISE Gérard HOARAU Serge	(déléguée/ Département) (délégués/ CINOR)	au titre de l'ÉPFR	Rapport n° 19/5-028
KICHENIN Virgile	(délégué/ Ville)	au titre du CAUE	Rapport n° 19/5-031
KICHENIN Virgile	(délégué/ Ville)	au titre du CAUE	Rapport n° 19/5-032
ORPHÉ Monique	(déléguée/ Ville)	au titre de l'ADIL	Rapport n° 19/5-033
(2) ADAME Brigitte	(déléguée/ Ville)	au titre de la SHLMR	Rapport n° 19/5-056
BELDA David	(délégué/ Ville)	au titre de la SÉDRÉ	Rapport n° 19/5-058

CINOR Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
SHLMR Société d'Habitations à Loyer modéré de la Réunion

ÉPFR Établissement public foncier de la Réunion
ADIL Agence départementale pour l'Information sur le Logement
SÉDRÉ Société d'Équipement du Département de Réunion

(1) absente à la séance
(2) partie au Rapport n° 19/5-017

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le LUNDI 9 DECEMBRE 2019 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 46 sur 55.

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20191129-195012-DE
Date de télétransmission : 09/12/2019
Date de réception préfecture : 09/12/2019

OBJET **Rapport d'activité des Délégués de la Société publique locale (SPL)**
Territo'Arts pour l'année 2018

L'article L. 1524-5 du Code général des Collectivités territoriales régissant l'administration et le contrôle des Sociétés d'Economie mixte locales (SEML) prévoient que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements d'actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration ou au Conseil de Surveillance.

Ces dispositions s'appliquent également aux Sociétés publiques locales (SPL).

La Commune de Saint-Denis est actionnaire de la SPL Territo'Arts et possède 25 % de son capital social.

En tant qu'actionnaire, la Ville est représentée au Conseil d'Administration par Madame Sonia BARDINOT, Madame Laetitia VOLIA-GARNIER et Monsieur Gérard CHOPINET. Le représentant de la Ville à l'Assemblée générale des Actionnaires est Madame Sonia BARDINOT.

La SPL Territo'Arts a pour objet la gestion, y compris la préfiguration de l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'équipements à caractère culturel notamment dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques et visuels.

L'exercice du mandat d'administrateur

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois en 2018. Les représentants de la Ville ont assisté à toutes les séances.

Les faits marquants en 2018

L'année 2018 a été marquée, entre autres évènements, par les temps forts suivants :

- Fête du court-métrage en coproduction avec Cinékour du 16 au 24 mars ;
- Gayar Firmin Viry, évènement dédié au Maloya et à son emblème historique, en lien avec les Journées européennes du Patrimoine, du 11 au 16 septembre ;
- Circonvergence, évènement dédié au cirque et au mouvement acrobatique, en coproduction avec Cirquons Flex, du 28 au 30 septembre.

La Cité des Arts a accueilli des festivals en partenariat avec les structures organisatrices :

- les Electropicales, festival de musiques électroniques, les 4 et 5 mai ;
- Big Up 974, festival d'arts urbains, du 6 au 8 juillet.

Les chiffres clés de 2018

➤ Mission de soutien à la création artistique

116 projets artistiques accompagnés
1 256 artistes accueillis en résidence
3 691 jours d'accueil

Rappel des chiffres clés 2017

168 projets artistiques accompagnés
1 572 artistes accueillis en résidence
3 644 jours d'accueil

➤ Mission de soutien à la diffusion artistique

112 opérations programmées dont 63 propositions gratuites au public
18 représentations annulées (en lien avec le mouvement des gilets jaunes)
33 864 spectateurs comptabilisés dont 13 753 spectateurs pour la musique, 5 188 spectateurs pour le spectacle vivant et 14 923 visiteurs pour les arts visuels
+ 5 575 spectateurs estimés sur les propositions en accès libre et gratuit

Rappel des chiffres clés 2017

132 opérations programmées dont 63 propositions gratuites au public
1 représentation annulée (pour raison de santé de l'artiste)
39 475 spectateurs comptabilisés dont 12 662 spectateurs pour la musique, 4 727 spectateurs pour le spectacle vivant et 22 086 visiteurs pour les arts visuels
+ 5 600 spectateurs estimés sur les propositions en accès libre et gratuit

➤ Mission de médiation culturelle et de développement des publics

77 actions culturelles proposées au public
498 heures d'actions culturelles menées par les artistes résidents
5 008 bénéficiaires d'actions culturelles dont 77,5 % de jeunes de moins de 20 ans
80 % des bénéficiaires issus du territoire de la CINOR
72 visites guidées soit une moyenne supérieure à 1 visite guidée par semaine
2 356 visiteurs comptabilisés en visite guidée par un médiateur

Rappel des chiffres clés 2017

114 actions culturelles proposées au public
633 heures d'actions culturelles menées par les artistes résidents
4 896 bénéficiaires d'actions culturelles dont 75 % de jeunes de moins de 20 ans
96 % des bénéficiaires issus du territoire de la CINOR
101 visites guidées soit une moyenne supérieure à 2 visites guidées par semaine
3 371 visiteurs comptabilisés en visite guidée par un médiateur

Bilan économique et social

Globalement, il ressort du bilan économique pour l'année 2018 un bilan net de 1 763 401 euros au 31 décembre 2018.

Le montant total des produits d'exploitation s'élève à 3 935 521 euros (soit + 5,7 % par rapport à 2017).

Sur le plan social, la société comptait 31 salariés au 31 décembre 2018 (33 salariés au 31 décembre 2017).

31 personnes ont eu au moins une formation en 2018, soit la totalité du personnel permanent.

Les perspectives

La Cité des Arts poursuit son travail engagé en maintenant les objectifs fixés tant en terme de soutien à la création, que de diffusion et de médiation culturelle.

Pour l'année 2019, sur 143 dossiers déposés suite à l'appel à projets, 72 ont été validés par les commissions consultatives (arts visuels, spectacles vivants, musique) et sont actuellement en cours de réalisation.

Conformément à la réglementation, je vous demande de prendre acte du rapport d'activité de la Société publique locale Territo'Arts, consultable à la Direction du Développement de la Culture (résidence Cathédrale / appartement 3A - 18 rue Alexis de Villeneuve - Saint-Denis) et en séance.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ce rapport.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20191129-195012-DE
Date de télétransmission : 09/12/2019
Date de réception préfecture : 09/12/2019

OBJET **Rapport d'activité des Délégués de la Société publique locale (SPL)**
Territo'Arts pour l'année 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°19/5-012 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Madame BARDINOT Sonia au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Culture / Jeunesse / Sport » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1

Prend acte des éléments présentés par les représentants de la Ville au Conseil d'Administration de la SPL Territo'Arts.

ARTICLE 2

Prend acte du contenu du rapport d'activité 2018 de la SPL Territo'Arts.